

## **SUR LE FUNICULAIRE ...et LE RESTE**

### **Les faits :**

Jeudi 2 mai le Conseil municipal de Plateau-des-petites-Roches a voté (2 contre, 4 abstentions) le transfert du funiculaire à la COM COM du Grésivaudan.

Cependant, il n'est pas certain que les 47 communes du Grésivaudan acceptent ce transfert, le Conseil communautaire ne s'est pas prononcé !

On rappelle qu'au mois de février lors d'une consultation publique les habitants présents s'étaient exprimés pour que sa gestion reste municipale.

Par ailleurs la commune déclare souhaiter la réouverture du funiculaire en 2027.

**Quel simulacre de Démocratie participative...** on consulte, toutefois on ne retient que les avis qui concordent avec ceux du CM.

**Quel sérieux :** - Le CM désire une date de redémarrage ...mais ne s'en donne pas les moyens

-le CM prend une décision ...mais il n'est pas certain que sa décision prise soit réalisable...

### **Faut-il en rire, faut-il pleurer ?**

Quoi qu'il en soit, inconsciemment ou pas, le Conseil municipal actuel s'emploie à faire table rase du passé :

Suppression des noms des communes historiques, en supprimant les mairies annexes.

Abandon de la station de ski.

Vente du patrimoine – bâti et forestier-communal.

Renâclement pour témoigner de l'existence des établissements de santé - à la rigueur valoriser le site maintenant vierge de constructions, mais, rappeler de manière permanente la mémoire des établissements, semble poser de nombreux problèmes.

Transfert à la COM COM du funiculaire, dernier équipement touristique communal.

Tentative de remettre en cause la coupe Icare (en raison de l'impact carbone de la manifestation).

Après la disparition des activités dans le domaine de la santé, la perte d'équipements touristiques et de loisirs, vers quel avenir se dirige la commune de PPR ?

Le conseil municipal actuel semble œuvrer pour que le Plateau prenne une orientation nouvelle (une transition comme on dit) pour devenir un lieu de cabanisation (Bidon ville) avec l'installation encouragée d'habitats légers, ainsi qu'un lieu de production agricole : le futur grenier à blé du Grésivaudan et le producteur d'herbes en tout genre ?

Il n'est pas certain que cette orientation conforte les commerces actuels et améliore la qualité de vie de la majorité des habitants.

De plus cela ne figurait pas dans le programme électoral des élus.

N'y a-t-il pas d'autres orientations ?

Est-ce le souhait de la majorité des habitants ?

Mai 2024

***Papix, le dinosaure.***